

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Youwarou  
Commune rurale de Dongo

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DONGO

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Juin 2006*

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de DONGO dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

## II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

### **La formation des élus**

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention des élus et des agents communaux pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

### **La campagne d'information et de sensibilisation**

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 13 villages de la commune.

### **La tenue des journées de concertation inter- communautaires**

Trois jours durant, les chefs de village accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio- professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

### **La tenue de l'atelier de planification**

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes

majeures de la commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

### **La validation et l'adoption du plan**

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

## **III- APERCU SUR LA COMMUNE**





### **1- Historique**

La Commune Rurale de Dongo a été créée par la loi 96-059 du 04 / 11 / 1996 portant création des communes au Mali, suite au découpage de l'ex Arrondissement d'Ambiri en deux communes distinctes (Dirma et Dongo). C'est l'une des 7 communes du cercle de Youwarou qui occupe la partie Nord de la 5<sup>ème</sup> région économique du Mali (Mopti).

Suite à des missions de sensibilisation effectuées par le groupe régional d'études et de mobilisation (GREM) au niveau régional et le groupe local d'études et de mobilisation (GLEM) au niveau local (cercle et arrondissement), 13 villages appartenant à l'ex arrondissement d'Ambiri et l'ex arrondissement central de Youwarou se sont regroupés suivant les critères édictés par la mission de décentralisation (la viabilité économique, la logique géographique et spatiale, la cohérence des milieux physiques, la prise en compte du découpage administratif existant, la concertation entre les différents acteurs...) pour créer la commune rurale de Dongo ayant pour chef lieu le village de Kormou.

### **2- Situation géographique**

La commune rurale de Dongo est limitée:

-  Au Nord par la commune de Soumpi (cercle de Niafunké) ;
-  Au Sud par la commune de Dirma ;
-  A l'Est par la commune de N'Dodjiga ;
-  A l'Ouest par la commune de Youwarou.

La commune rurale de Dongo couvre une superficie de 338.7 km<sup>2</sup>.

### **3- Organisation administrative**

La commune est administrée par un bureau communal de 4 membres et un conseil communal de 11 élus.

#### **4- Organisation institutionnelle**

Sur le plan de l'administration, l'Etat est représenté par un Sous-Préfet au niveau du chef lieu de la commune de Dirma et les services déconcentrés de l'Etat comme l'Agriculture, la Conservation de la Nature, la Santé et l'Education sont représentés.

On note aussi la présence de partenaires au développement comme : AFAR<sup>TCT</sup> et le FED/VRES.

Sur le plan politique, 4 partis (URD, RND, ADEMA, PDR) animent la vie politique dans la commune.

Quant au mouvement associatif et coopératif, il est animé par 13 associations villageoises, 3 associations communautaires, 10 associations coopératives et une coordination inter - PPIV.

### **IV- SITUATION DE REFERENCE**

#### **1- Caractéristiques physiques.**

##### **Le relief**

Le relief est plat avec quelques élévations constituées par des dunes et des monticules ne dépassant pas 200 à 260 m de hauteur.

La caractéristique principale du relief est celle du delta central du Niger; une grande zone de subsistance continentale remplie de sédiments tendres dont les couches actuelles remontent au quaternaire. On y distingue de larges étendues de forêts mortes et de mares.

##### **Les sols**

On rencontre 3 types de sols dans la commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Les plus représentatifs sont:

- ✚ Les sols lourds argilo limoneux des plaines inondées propices à la riziculture et à la bourgou culture.
- ✚ Les sols légers des dunes sableuses profonds et à bon drainage
- ✚ Les sols des plaines exondées légers et à texture sablo-argileuse ou limono-argileuse. Ces sols se prêtent mieux à la culture de sorgho.

## **La végétation**

Elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo séquences:

- ✚ Dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'Acacia ( nilotica, seyal, senegal, albida ...), de Balanites aegyptiaca et de Borassus flabellifer.
- ✚ Les zones exondées sont essentiellement peuplées de Diospiros mespiliformis et de Borassus flabellifer.

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : Leptadonia pyrotechnica, Cenchrus biflorus, Echinochloa colona, Panicum lactum, panicum anabaptstum Echinochloa stagina et Echinochloa pyramidalis.

## **La pluviométrie**

Le climat est de type sahélien (isohyètes 150 à 550mm) avec un régime aride et semi-aride. Il se caractérise par une longue saison sèche (9 mois) et une petite saison des pluies.

Depuis la sécheresse des années 70, la commune connaît une pluviométrie irrégulière.

## **L'hydrologie**

La commune est située dans la partie la plus irriguée du Mali. Elle est traversée par un réseau hydrographique de surface assez riche. En effet, la commune est arrosée par le fleuve Niger et le Bras d'Ambiri sur une distance d'environ 30 km chacun d'où partent une multitude de mares. Ces 2 bras constituent les seules voies d'accès à la commune en période de hautes eaux.

## **2- Caractéristiques démographiques et sociales**

La population totale de la commune est estimée en 2006 à 13 834 habitants dont 6378 hommes et 7 456 femmes.

Les principales ethnies sont : les Peuhls, les Rimaïbés, les Sonrhais, les bozos, les Markas, les Bambaras. La société est marquée par une hiérarchisation en castes et nobles.

Parmi les hommes des castes on peut citer les forgerons, les tisserands, les griots, les cordonniers etc. En plus de leurs activités socio - professionnelles, les hommes des castes sont des animateurs sociaux indispensables.

### **3- Caractéristiques économiques**

#### **Agriculture**

La commune dispose de 3.000 ha de superficies cultivées. Les espèces cultivées sont : le mil, le riz, le sorgho et l'arachide.

Plus de 80% de la production de mil et sorgho sont destinés à la consommation familiale. Seuls les excédents sont vendus pour faire face aux besoins tels que : impôts, problèmes sociaux, acquisition du bétail etc....

Par contre le riz est de loin la principale spéculation commerciale où seulement 20 à 30% sont auto consommée.

Les revenus générés par la vente des produits agricoles sont utilisés pour acheter des équipements agricoles et du bétail ou pour couvrir des dépenses courantes.

Sur le plan équipement agricole la commune compte 310 charrues, 630 bœufs de labour, 46 charrettes et 15 motopompes dont les 90% sont en panne.

#### **L'élevage**

La commune est une zone d'élevage par excellence. Il est de type extensif et surtout pratiqué par les peuhls; l'élevage constitue une source importante de revenus pour les populations.

Le cheptel est composé de bovins, ovins - caprins, asins, équins auxquels s'ajoutent la volaille.

En plus des éleveurs professionnels on rencontre également des agro- éleveurs (éleveurs de subsistance).

Pendant la saison des pluies, les animaux sont conduits dans les pâturages naturels (forêts) suivant des itinéraires bien établis que sont les pistes pastorales ou "bourtoles" et pendant la saison sèche, ils reviennent dans les bourgoutières et les champs après les récoltes.

#### **La pêche**

Elle est l'activité principale des bozos pour lesquels elle représente une activité économique à part entière. Grâce au niveau de technicité des pêcheurs, en année de crue normale la productivité en capture de poissons est très élevée. Les 3/4 des produits de pêche sont vendus frais, fumés ou séchés sur place ou évacués à Mopti.

#### **L'exploitation forestière**

Les ressources forestières proviennent surtout des formations naturelles. Dans la commune de Dongo, le volume ligneux est estimé à 2m<sup>3</sup>/ ha, y compris le bois mort sur pied.

Les formations naturelles ont des superficies mal connues, toute fois en appliquant le taux d'occupation de l'espace (5%), on se fait une idée de leur superficie approximative: 16935 ha.

Il existe dans la commune 3 forêts classées depuis 1946 dont les superficies sont connues : (Séby 1100 ha, Farafara 1180ha et Bia 1350 ha) qui sont en état de dégradation très avancée.

### **L'artisanat**

Il revêt des formes diversifiées à savoir: la forge, la cordonnerie, la bijouterie, le tissage des nattes et la poterie ( 2 activités pratiquées exclusivement par les femmes).

Aussi, l'artisanat constitue une source de revenu non négligeable, mais son épanouissement est limité par le faible niveau de professionnalisme des artisans et le manque de financement du secteur.

### **Le commerce**

Il existe un marché hebdomadaire nouvellement créé à Owa. L'activité commerciale est essentiellement basée sur la vente des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt (riz, mil, arachide, peaux et cuirs, bétail sur pieds, poissons frais et fumés, bois de chauffe etc...) et sur les produits importés de consommation courante (sucre, thé, lait, huile, tissus, cigarettes et autres produits).

Les échanges s'effectuent avec les marchés des communes voisines (Youwarou, Attara, Sah, Ambiri, Guidio) et Mopti.

La commune est accessible en toute période de Juillet à Février par pinasse et Mars à Juin par véhicule.

## **4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

### **Santé et eau potable**

La commune ne dispose pas de local pour abriter le Centre de Santé Communautaire bien qu'une association de santé communautaire ait été créée. Il y a un aide soignant et une matrone qui sont payés sur budget communal. La distance avec le CSCOM le plus proche est de 20 km tandis que celle d'avec la référence de Youwarou est de 40 km.

Pour l'approvisionnement en eau potable, la commune dispose de 34 puits à grands diamètres avec une profondeur moyenne de 12m.

### **Education- formation**

La commune dispose de 5 écoles du 1er cycle de l'enseignement fondamental dont :

- ✚ Un premier cycle de 6 classes à Kormou,
- ✚ Trois premier cycles de 3 classe à Séby, Doukou, Bia et Owa.

La commune compte 3 centres d'alphabétisation mais non fonctionnels et un Centre d'Education pour le Développement (CED).

### **Sécurité alimentaire**

Les effets conjugués de la sécheresse des 2 dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs contribuent à mettre les populations de la commune de Dongo dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti.

Pour atténuer cette précarité la commune dispose d'une banque de céréales et cinq (5) nouveaux périmètres irrigués aménagés (3 par la Sécurité Alimentaire et 2 par le PNIR).

### **5 - Infrastructures et équipements collectifs**

Sur le plan équipement agricole la commune compte 310 charrues, 630 bœufs de labour, 46 charrettes et 15 motopompes dont les 90% sont en panne.

## **V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

La commune est située dans la partie la plus irriguée du Mali. Elle est traversée par un réseau hydrographique de surface assez riche. En effet, la commune est arrosée par le fleuve Niger et le Bras d'Ambiri sur une distance d'environ 30 km chacun d'où partent une multitude de mares. Ces 2 bras constituent les seules voies d'accès à la commune en période de hautes eaux.

Dans la forêt on rencontre des peuplements en fonction des zones :

- ✚ Dans les zones basses inondables d'Acacia ( nilotica, seyal, senegal, albida ...), de Balanites aegyptiaca et de Borassus flabellifer.
- ✚ Les zones exondées sont essentiellement peuplées de Diospiros mespiliformis et de Borassus flabellifer.



Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : *Leptadonia pyrotechnica*, *Cenchrus biflorus*, *Echinochloa colona*, *Panicum lactum*, *panicum anabaptstum*, *Echinochloa stagina* et *Echinochloa pyramidalis*.

Malgré les nombreuses potentialités existantes dans la commune, le développement de la commune est confronté à certaines contraintes parmi lesquelles:

- ✚ Dans le lot des contraintes climatiques on pourrait citer l'insuffisance et l'irrégularité des pluies en plus de l'élévation de la température qui sont des facteurs essentiels dans la faiblesse des conditions agro climatiques.
- ✚ Les contraintes de production et de gestion des ressources naturelles liées au déficit pluviométrique et l'insuffisance quasi permanente des crues ces deux dernières décennies qui ont favorisé la dégradation de l'environnement.
- ✚ Les contraintes démographiques à savoir : un taux d'accroissement annuel de la population assez élevé (+3% /an), le niveau très élevé de l'exode rural, le faible taux de scolarisation et les influences négatives de certaines coutumes sur les politiques d'éducation et de santé.
- ✚ Les contraintes économiques sont les suivantes :
  - La faiblesse du niveau des investissements réalisés dans la commune.
  - La méconnaissance des technologies de transformation des productions agricoles et animales.
  - La non disponibilité d'intermédiaires économiques fiables.
  - La difficulté d'accès au crédit.
  - L'inaccessibilité de plusieurs zones pendant une bonne partie de l'année.
  - La faiblesse des revenus des populations.
- ✚ Les contraintes d'ordre institutionnel majeures sont:
  - Le faible niveau d'encadrement des actions de développement social et économique.
  - La superposition des droits coutumiers et modernes qui caractérise la gestion du foncier et des ressources naturelles.
  - L'insuffisance de formation et d'information des acteurs de la décentralisation.

## **VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE DONGO 2006-2010**

### **1- PLANS D' ACTIONS**

**OBJECTIF GENERAL** : Contribuer l'instauration d'une sécurité alimentaire des populations de la Commune.

<b>Domaines</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Responsables</b>
<b>DISPONIBILITE</b>						
<b>1- Agriculture</b>	- les conditions climatiques aléatoires, - la pauvreté des sols,	Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune	- la productivité et de la production agricole sont améliorées, - la commune dispose des équipements agricoles	- Surcreusement de chenaux, - Réhabilitation de périmètres irrigués	Commune, Etat et ONG	Commune
<b>2- Elevage</b>	- Insuffisance des pâturages, - Maladies des animaux,	Améliorer la production et de la productivité du cheptel	la commune dispose de nouveaux pâturages et des équipements en matière d'élevage	- Aménagement des périmètres de bourgou, - Construction de parcs de vaccination	Commune et ONG	Commune
<b>3- Forêt</b>	- les conditions climatiques aléatoires, - la sécheresse,	Rationaliser l'exploitation de la forêt	- Meilleure gestion des ressources naturelles	- Reboisement, - Régénération des espèces en voie de disparition	Commune et ONG	Commune
<b>4- Pêche</b>	- la faiblesse des crues, - la pauvreté	Amélioration de la production halieutique	Les producteurs sont équipés et mieux organiser	- Achat des équipements de pêche,	NEANT	Commune

<b>ACCESSIBILITE</b>						
<b>1- Transport</b>	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose d'un moyen de transport	- Achat d'une pinasse,	NEANT	Commune
<b>2- Communication</b>	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose de moyens de communication	- Installation d'une radio rurale, - Acquisition d'un RAC	NEANT	Commune
<b>3- Eau</b>	- Insuffisance de ressources	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	La commune dispose de points d'eau moderne	Creusement de puits à grand diamètre	Commune, Etat et ONG	Commune
<b>UTILISATION</b>						
<b>UTILISATION</b>	Faible niveau nutritionnel des populations	Assurer une alimentation riche et équilibrée dans les ménages	Une alimentation riche et équilibrée est assurée dans les ménages	- Aménager des périmètres maraîchers	Commune, Etat et ONG	Commune
<b>STABILITE</b>						
<b>SATBILITE</b>	La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune	La commune dispose de banques de céréales	Construction et approvisionnement des banques de céréales	Commune et Etat	Commune

**2- EVALATION DU PLAN (en milliers de F CFA)**

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBLE</b>	Surcreusement de chenaux	Nombre de kilomètre creusé	<b>30.000</b>	-	10.000	10.000	10.000	-	Segou-gotona, Toïna et Dioma
	Réhabilitation de périmètres irrigués	Nombre de périmètre réhabilité	<b>30.000</b>	-	10.000	10.000	10.000	-	Owa, Ayom et Séby
	Aménagement des périmètres de bourgou	Nombre de périmètre de bourgou réalisé	<b>8.000</b>	1.000	1.000	2.000	2.000	2.000	Owa, Kormou, Doukou, Séby, Ayom, Bia, Sio et Mayelbourgou
	Construction de parcs de vaccination	Nombre de parc réalisé	<b>20.000</b>		5.000	5.000	5.000	5.000	Kormou, Séby, Bia et Mayelbourgou
	Reboisement	Nombre d'hectare reboisé	<b>10.000</b>	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	Kormou, Séby, Owa, Ayom, Bia, Doukou, Sio et Mayelbourgou
	Régénération des espèces en voie de disparition	Nombre d'espèce préservée	<b>5.000</b>	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Kormou, Séby, Bia, Doukou, et Mayelbourgou
	Achat des équipements de pêche	Nombre et qualité des équipements fournis	<b>3.000</b>	-	-	1.000	1.000	1.000	Kormou, Séby et Bia
<b>ACCESSIBILITE</b>	Achat d'une pinasse	Une pinasse équipée d'un moteur hors réalisé	<b>4.000</b>	-	4.000	-	-	-	Kormou
	Installation d'une radio rurale	Existence d'une radio rurale	<b>15.000</b>	-	15.000	-	-	-	Kormou
	Acquisition d'un RAC	Existence d'un RAC	<b>3.000</b>	-	3.000	-	-	-	Kormou
	Creusement de puits à grand diamètre	Nombre de puits à grand diamètre réalisé	<b>16.000</b>	4.000	4.000	4.000	4.000	-	Kormou, Bia, Doukou et Mayelbourgou

<b>UTILISATION</b>	Aménager des périmètres maraîchers	Nombre de périmètres maraîchers aménagés et équipés	<b>40.000</b>	-	40.000	-	-	-	Commune
<b>STABILITE</b>	Construction et approvisionnement des banques de céréales	5 banques de céréales construites et fournies	<b>25.000</b>	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	Kormou, Owa, Bia, Seby et Mayelbourgou
<b>TOTAL</b>			<b>209.000</b>	<b>13.000</b>	<b>100.000</b>	<b>40.000</b>	<b>40.000</b>	<b>16.000</b>	

### III -PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	Partenaires	Populations	Autres
DISPONIBLE	Surcreusement de chenaux	30.000	8.000	10.000	10.000	2.000	-
	Réhabilitation de périmètres irrigués	30.000	8.000	10.000	10.000	2.000	-
	Aménagement des périmètres de bourgou	8.000	1.000	3.000	3.000	1.000	-
	Construction de parcs de vaccination	20.000	5.000	5.000	5.000	-	5.000
	Reboisement	10.000	2.000	3.000	3.000	2.000	-
	Régénération des espèces en voie de disparition	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
	Achat des équipements de pêche	3.000	3.000	-	-	-	-
ACCESSIBILITE	Achat d'une pinasse	4.000	-	4.000	-	-	-
	Installation d'une radio rurale	15.000	-	-	15.000	-	-
	Acquisition d'un RAC	3.000	-	3.000	-	-	-
	Creusement de puits à grand diamètre	16.000	4.000	10.000	-	2.000	-
UTILISATION	Aménager des périmètres maraîchers	40.000	-	40.000	-	-	-
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	25.000	3.000	15.000	5.000	2.000	-
<b>TOTAL</b>		<b>209.000</b>	<b>35.000</b>	<b>104.000</b>	<b>52.000</b>	<b>12.000</b>	<b>6.000</b>

## **V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

### **Stratégie de mobilisation financière :**

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités territoriales).

### **Stratégie de mobilisation sociale :**

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquittement de leurs impôts et taxes a déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

### **Stratégie de mobilisation des partenaires :**

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

### **Mécanisme de suivi évaluation :**




La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

Il s'agit en fait de mettre en place une commission d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans le plan.

Cette commission serait composée en plus du conseil communal, des acteurs locaux de développement (services déconcentrés de l'Etat, ONGs, organisations communautaires, bureaux d'études, entreprises ...) et le CCC.

Ces différents acteurs interviennent à différentes étapes et leurs rôles sont décrits comme suit:

-  Le bureau communal procède à la planification des activités après l'adoption du plan par le conseil communal.
-  La commission d'orientation arrête les différentes interventions pour la mise en œuvre des activités.
-  Le CCC assure un appui à la commune pour l'élaboration des projets et le montage des dossiers de financement auprès des partenaires d'appui (Etat, ONG et bailleurs de fonds externes).



- ✚ Les structures d'appui, les entreprises et les bureaux d'études vont fournir des prestations à la commune sur une base contractuelle.

La définition des modalités de suivi- évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi- évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.

Les éléments nécessaires qui permettent de suivre la réalisation des actions du plan et de mesurer leurs impacts seront recueillis à travers:

- ✚ Le chronogramme annuel de réalisation des activités planifiées.
- ✚ Les fiches de projet élaborées.
- ✚ Les comptes rendus de la commission d'orientation.
- ✚ Les comptes rendus des décisions de financement.
- ✚ L'état des décaissements.
- ✚ Les fiches de synthèse des interventions par secteur et sous secteur
- ✚ Les rapports de contrôle des bureaux d'études.
- ✚ Les enquêtes auprès des bénéficiaires.